

**AVIS déposé par la délégation FSU
au CHSCT-D 62 du 10 décembre 2020**

Depuis mars, les personnels infirmiers de l'Éducation nationale se mobilisent sans faille dans la lutte contre le coronavirus. Elles et ils travaillent à flux tendu avec du matériel inadapté ce qui occasionne une surcharge de travail bien réelle.

Dans un contexte de déficit constant de personnels ne permettant pas de répondre aux besoins des élèves hors temps de crise sanitaire, on demande aujourd'hui à ces personnels de nouvelles tâches au détriment de leurs missions en direction des élèves. C'est le cas pour la réalisation de tests d'orientation diagnostique nasopharyngés pour la détection du sars-cov2 chez les personnels des établissements scolaires.

Les représentants des personnels en CHSCT rappellent leur demande de dépistage de la COVID des personnels potentiellement exposés accidentellement sur leur lieu de travail mais ils demandent que l'État se dote de moyens pour faire réaliser ces tests par d'autres professionnels que les infirmiers et infirmières de l'Éducation nationale. Des espaces de test doivent être déployés à proximité directe des établissements scolaires pour permettre de tester l'ensemble de la communauté éducative, dont les familles.

Le CHSCTD-62 s'oppose à l'ajout de nouvelles missions aux personnels infirmiers de l'Éducation nationale qui doivent se recentrer sur ce qui fait le cœur de leur métier. Leur présence doit être renforcée pour répondre aux demandes et aux besoins des élèves.